

Exercer efficacement son mandat dans une commune rurale

Gagner du temps, répondre aux sollicitations et mieux défendre les intérêts de sa commune

Une formation en ligne organisée par EluesLocales.

- **Cette formation est nouvelle et n'a pas encore été évaluée par nos participants**

Public concerné :	Maires, Adjoints et conseillers municipaux de communes rurales
Pré-requis :	Être titulaire d'un mandat municipal en cours
Durée de la formation :	3 sessions de 2 heures soit 6 heures de formation

Nos conseillères pédagogiques sont à votre écoute, n'hésitez pas à les contacter directement si vous avez des questions



Isabelle Helbling

06 71 51 89 83

isabelle@elueslocales.fr



Joddy Labarre

06 71 51 89 91

joddy@elueslocales.fr

EluesLocales – Organisme de formation agréé par le Ministère de l'Intérieur pour la formation des élus
Numéro de déclaration d'activité n° 75331165933
Version du 05/11/2026

Présentation de la formation

Dans une commune rurale, exercer un mandat signifie souvent faire beaucoup avec peu de moyens : une équipe municipale réduite, des services limités, des budgets contraints et une grande diversité de dossiers à suivre. À cela s'ajoutent les sollicitations quotidiennes des habitants, la proximité qui rend chaque situation très concrète, les réunions intercommunales et, pour de nombreux élus, une activité professionnelle à poursuivre en parallèle.

Comment organiser son temps sans se laisser absorber par les urgences ? Comment répondre aux habitants tout en posant un cadre clair ? Comment s'appuyer efficacement sur ses agents, ses collègues élus et les ressources extérieures ? Et surtout, comment faire entendre les besoins de sa commune au sein de l'intercommunalité ?
Cette formation propose des méthodes et des outils directement applicables pour mieux organiser son mandat, gérer les sollicitations et renforcer sa capacité d'action, en tenant compte des réalités propres aux communes rurales.

Objectifs

Objectifs opérationnels :

- Organiser son activité d'élu et traiter les sollicitations du quotidien en hiérarchisant les priorités, en posant un cadre dans la relation aux habitants et en mobilisant les bons interlocuteurs.
- Renforcer sa capacité d'action au sein de sa commune et de son EPCI, en s'appuyant sur les ressources disponibles, les leviers de mutualisation et une stratégie adaptée aux instances intercommunales.

Programme

Module 1 : Organiser son mandat quand on manque de temps et de moyens [Durée : 2h]
Objectif : Structurer son temps et ses priorités pour rester disponible sans se laisser déborder par les urgences du quotidien.

- Identifier ce qui relève réellement du rôle de l'élu : distinguer décision politique, suivi des dossiers, demandes individuelles et sujets relevant des services ou d'autres institutions
- Hiérarchiser les sollicitations : distinguer urgence, importance, compétence communale et situations nécessitant une réponse différée ou une orientation
- Organiser son temps d'élu : réserver des temps pour les habitants, les dossiers de fond, les réunions et le suivi des projets, en tenant compte d'une activité professionnelle
- S'appuyer sur les bonnes ressources : répartir les rôles entre maire, adjoints, conseillers, secrétaire général de mairie, services intercommunaux et partenaires extérieurs

Exercice pratique : analyser une semaine type et construire une organisation permettant de distinguer les priorités, les temps incompressibles, les sollicitations à déléguer et les sujets à traiter ultérieurement.

Module 2 : Répondre aux habitants sans être disponible 24h/24 [Durée : 2h]
Objectif : Gérer les demandes et les situations sensibles dans un contexte de forte proximité, en apportant des réponses claires et en posant un cadre dans la relation aux administrés.

- Qualifier une demande d'habitant : demande d'information, réclamation, problème individuel, conflit de voisinage, demande relevant d'une autre administration ou décision de la collectivité
- Adopter une posture adaptée face aux sollicitations : écouter, reformuler, expliquer ce qui peut être fait et annoncer clairement les suites données
- Répondre aux situations difficiles : désaccord, insistance, pression, interpellation en dehors des temps de permanence et situations impliquant des relations personnelles
- Organiser le suivi des demandes : garder une trace, définir un interlocuteur, fixer un délai de réponse et éviter que les mêmes sollicitations reviennent sans traitement

Exercice pratique : traiter plusieurs situations inspirées du quotidien et construire, pour chacune, une réponse adaptée, un niveau de priorité et un circuit de traitement.

Module 3 : Faire entendre sa commune et peser dans son EPCI [Durée : 2h]
Objectif : Utiliser les leviers de l'intercommunalité et les ressources du territoire pour défendre les priorités de sa commune et faire avancer ses projets.

- Identifier les bons leviers intercommunaux : compétences de l'EPCI, commissions, conférences des maires, groupes de travail, services et dispositifs mobilisables
- Préparer ses interventions dans les instances : identifier le sujet à défendre, réunir les arguments utiles, connaître les marges de décision et formuler une demande précise
- Construire des alliances entre communes : repérer les intérêts convergents, partager les besoins et porter collectivement un sujet auprès de l'intercommunalité
- Mobiliser les ressources au-delà de sa commune : mutualisation, ingénierie intercommunale, services de l'État, département, région, syndicats et partenaires du territoire

Exercice pratique : à partir d'une difficulté de sa commune, construire une stratégie d'intervention auprès de l'EPCI : objectif, interlocuteurs, arguments, alliés à mobiliser et prochaine étape.

Formatrice/formateur

La formation sera assurée par l'un de nos formateurs expert des collectivités locales et du positionnement politique des élus. CV disponible sur demande.

Conditions d'inscription

Votre inscription sera prise en compte dès réception de votre demande via la plateforme "Mon Compte Formation" de la Caisse des dépôts ou du bulletin d'inscription signé et tamponné de votre collectivité, au plus tard une semaine avant la date de début de la formation.

Comment financer votre formation ?

Que vous soyez membres de conseils municipaux, de communautés urbaines, l'agglomération, de conseils départementaux ou de conseils régionaux, en tant qu'élu.e, votre formation est un droit individuel qui vous permet de faire financer les frais d'enseignement et les frais de déplacement et de séjour (hébergement et restauration). EluesLocales est un organisme agréé pour la formation des élus locaux par le Ministère de l'Intérieur. À ce titre, votre formation est finançable par votre collectivité ou par votre Droit Individuel à la Formation (DIF).

Tarifs nets de taxe

L'organisme EluesLocales est exonéré de TVA au titre de l'article 262-4-4-a du CGI

Financement par votre collectivité :	*675*
Financement par votre DIF : Possibilité de financement par votre **Droit individuel à la formation (DIF)**	*400€*

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Eléments matériels de la formation et accessibilité

Nos formations ont lieu dans des salles que nous réservons partout en France. Toutes les salles que nous louons sont équipées d'un vidéoprojecteur.

En cas de problème d'accessibilité, merci de contacter Elena Sahli au 06 71 51 90 07 pour que nous puissions le

cas échéant faire les adaptations nécessaires.

Nos formations en ligne ont lieu via l'outil de visioconférence "Zoom". Merci de vérifier que vous êtes équipé.e d'un ordinateur avec une bonne connexion internet et d'un casque pour le jour de la formation.

Méthode et supports pédagogiques

Tous nos formateurs travaillent à partir d'un support théorique powerpoint qui sera diffusé pendant la formation.

Pour les formations techniques, nos formateurs travaillent à partir de documents issus de leurs expériences dans des collectivités locales pour illustrer des cas pratiques. Vous êtes invité.e à vous munir des documents de votre collectivité si vous souhaitez travailler dessus pendant la formation.

Pour les formations liées à la communication politique, les formateurs réaliseront des mises en situation pour vous familiariser avec les apprentissages théoriques étudiés en formation.

A l'issue de la formation, un support résumé de formation intitulé "Les essentiels" vous sera envoyé par email.

Suivi et évaluation

Les objectifs opérationnels seront évalués en fin de formation via une auto-évaluation des stagiaires.